

## Hébergement et installation de votre Cyber-Class



Pour l'hébergement de **Cyber-Class** (propulsée par **dokeos**), vous disposez de trois options :

### **Option A : sur votre propre serveur**

Vous souhaitez installer votre **Cyber-Class** (propulsée par **dokeos**) sur votre propre serveur. Voici la configuration requise (LAMP):

- **Linux**
- Web server **Apache**
- **PHP 4** minimum
- **MySQL** database server

Des difficultés peuvent apparaître lors de l'installation. C'est à votre service technique de les résoudre.

### **Option B : chez votre hébergeur habituel**

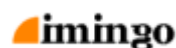
Vous souhaitez installer votre **Cyber-Class** (propulsée par **dokeos**) chez l'hébergeur de votre choix. Vérifiez qu'il peut fournir la configuration requise (LAMP) :

- **Linux**
- Web server **Apache**
- **PHP 4** minimum
- **MySQL** database server

Des difficultés peuvent apparaître lors de l'installation. C'est à votre service technique de les résoudre.

### **Option C : Cyber-Class (propulsée par dokeos) prête à l'emploi \* :**

Nous faisons confiance à la prestation mutualisée de la société **Imingo Services** ([www.immingo.net](http://www.immingo.net)) :



IMINGO SERVICES

14 rue du nord 57050

Le Ban Saint Martin - France

E.I. - RCS Metz - siret 443 201 512 00011 - NAF 721Z

**\* prête à l'emploi** : toutes fonctionnalités activées sauf archivage des cours. Nous consulter pour cette option.

## Pourquoi ce choix ?

1. Parce que la disponibilité du site est assurée par un service de qualité.
2. Parce que le rapport coût/performance/disponibilité est excellent.
3. Parce que l'interface d'administration est ergonomique.

## Quel coût (au 14/11/2010) ?

- **Sans nom de domaine** (votre URL par défaut sera par exemple <http://votreécole.immingo.net>)

	Nombre de classes*	Prix pour un an (TTC)
<b>1.5 Go</b>	2	33 €
<b>3 Go</b>	5	97,32 €
<b>6 Go</b>	10	165 €
<b>12 Go</b>	20	279,84 € HT

\* A titre indicatif. Un espace disponible inférieur à 750 Mo par classe peut vite s'avérer insuffisant. Détail des tarifs d'abonnement : [http://www.immingo.net/id-mutualise\\_planplus3w.html](http://www.immingo.net/id-mutualise_planplus3w.html)

- **Avec un nom de domaine** (vous pouvez choisir, sous réserve de disponibilité, votre propre URL en .com, .net ou .org, par exemple <http://www.votreécole.net>)

	Nombre de classes*	Prix pour un an (TTC)
<b>1.5 Go</b>	2	47,36 €
<b>3 Go</b>	5	95,44 €
<b>6 Go</b>	10	151,84 €
<b>12 Go</b>	20	247,57 €

\* A titre indicatif. Un espace disponible inférieur à 750 Mo par classe peut vite s'avérer insuffisant. Détails des tarifs d'abonnement : [http://www.immingo.net/id-mutualise\\_packplus3w.html](http://www.immingo.net/id-mutualise_packplus3w.html)

## Notre service :

1. **Gratuit** : Nous intervenons pour **l'étude et la création** de votre compte chez Imingo Services (option d'hébergement C).
2. **Gratuit** : Nous installons pour vous la plate-forme **Cyber-Class**.
3. **Gratuit** : Nous **configurons base de données** et les **adresses mails** le cas échéant.
4. **Gratuit** : Nous **créons les classes** de votre école.
5. Payant (*disponible à partir de septembre 2011 car nous ne pourrons facturer nos services qu'à partir de cette date*) : Nous restons à votre disposition pour **la formation et l'accompagnement** (typologie d'usages, styles pédagogiques associés, etc.)

### **La transparence :**

1. **Cyber-Class** est aujourd'hui **une initiative non-commerciale** de Mme Gracia Lucha et de M. Jacques Delmas. Les licences relatives à la plate-forme sont disponibles sur le site **www.dokeos.com**.
2. Nous ne percevons ni commission, ni rémunération pour l'hébergement et l'installation de votre plate-forme de la part de la société **dokeos**.
3. Nous ne percevons ni commission, ni rémunération pour l'hébergement de votre plate-forme de la part de la société **Imingo Services**. L'état de votre compte est disponible à tout moment sur le site **www.imingo.net**. Vous effectuez directement les transactions avec la société **Imingo Services**.
4. **A partir de septembre 2011, en total respect de notre statut** (voir annexe B), nous assurerons **service, formation et accompagnement éventuel** (point 5 du chapitre **Notre service**).

### **Votre engagement :**

1. Le design de la page d'accueil de votre site doit se conformer à la charte graphique **Cyber-Class**. Votre identité est assurée par la présence de votre logo et de la mention « designed for ».
2. La page d'accueil de votre site doit proposer des liens directs et visibles vers les rubriques **conditions d'utilisation** et **info**. Ces rubriques sont la propriété de **Cyber-Class** et vous ne pouvez les modifier.
3. La page d'accueil de votre site doit proposer des liens directs et visibles vers le site **www.dokeos.com** avec la mention « powered by Dokeos » et vers le site **Cyber-Class** avec la mention « *Cyber-Class e-solutions pour l'éducation initiale* ».
4. Vous acceptez qu'un lien direct soit réalisé depuis le site **Cyber-Class** vers votre site.
5. Vous avez lu et accepté les conditions d'utilisation jointes en annexe A.
6. Vous reconnaissez que vous avez lu l'intégralité de ce document, que vous l'avez compris et que vous en acceptez les termes. Vous reconnaissez en outre que ce document est la déclaration complète de l'accord conclu entre vous et **Cyber-Class** relativement au contenu dudit, qui remplace toute proposition ou contrat préalable, oral ou écrit, et toute autre communication entre les parties relativement au contenu du présent document. Aucun amendement à ce document ne prendra effet s'il n'est pas signé par un représentant de **Cyber-Class** dûment autorisé.

Lieu :

Date :

Pour :

nom de votre école ou de votre société

Signature (Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé ») :

## **Annexe A : conditions d'utilisation du service *Cyber-Class***

### **Nom d'utilisateur, mot de passe et sécurité:**

Vous êtes responsable de la confidentialité du nom d'utilisateur et du mot de passe (votre compte), et vous êtes entièrement responsable de toutes les activités qui se produisent sous votre compte. Vous acceptez d'informer immédiatement *Cyber-Class* de toute utilisation non autorisée de votre compte, et vous vous déconnectez du service à la fin de chaque session.

*Cyber-Class* n'est pas et ne sera pas responsable d'une perte ou d'une utilisation frauduleuse des données même si vous vous conformez à ce texte.

### **Code de conduite des professeurs et des élèves:**

Vous comprenez que tout le contenu édité est sous votre unique responsabilité.

Ceci signifie que vous, et non *Cyber-Class*, êtes entièrement responsable de tout le contenu que vous téléchargez ou rendez disponible (sous n'importe quelle forme) par l'intermédiaire de *Cyber-Class* qui ne contrôle pas le contenu mis en ligne. Par conséquent, *Cyber-Class* ne garantit ni l'exactitude, ni l'intégrité, ni la qualité de ce contenu.

*Cyber-Class* respecte la propriété intellectuelle, et demande aux professeurs et aux élèves de suivre ce principe.

Sous aucun prétexte, *Cyber-Class* ne pourra être tenu responsable de quelque façon que ce soit pour ce contenu, y compris pour toutes les erreurs, omissions, pertes ou dommages ayant pour cause la mise en ligne de ce contenu (sous n'importe quelle forme) par l'intermédiaire du service *Cyber-Class*.

### **Modifications:**

*Cyber-Class* se réserve le droit à tout moment de modifier ou suspendre temporairement tout ou partie du service et n'est pas tenu de le notifier préalablement aux utilisateurs.

Vous convenez que vous (ou tout autre tiers) ne pouvez demander réparation à *Cyber-Class* pour toute modification, suspension ou cessation du service *Cyber-Class*.

**Annexe B :** Loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 (article 25), décret n°2007-48 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, circulaire n°2157 du 11 mars 2008 :

- la possibilité, pour les personnels enseignants et les personnes pratiquant des activités à caractère artistique, d'exercer les professions libérales qui découlent de la nature de leurs fonctions est préservée.

Les professionnels libéraux ont le droit d'exercer selon les formes d'exercice autorisées pour chacune des professions concernées, étant rappelée l'interdiction visée au 1 du I de l'article 25 de la loi de 1983.